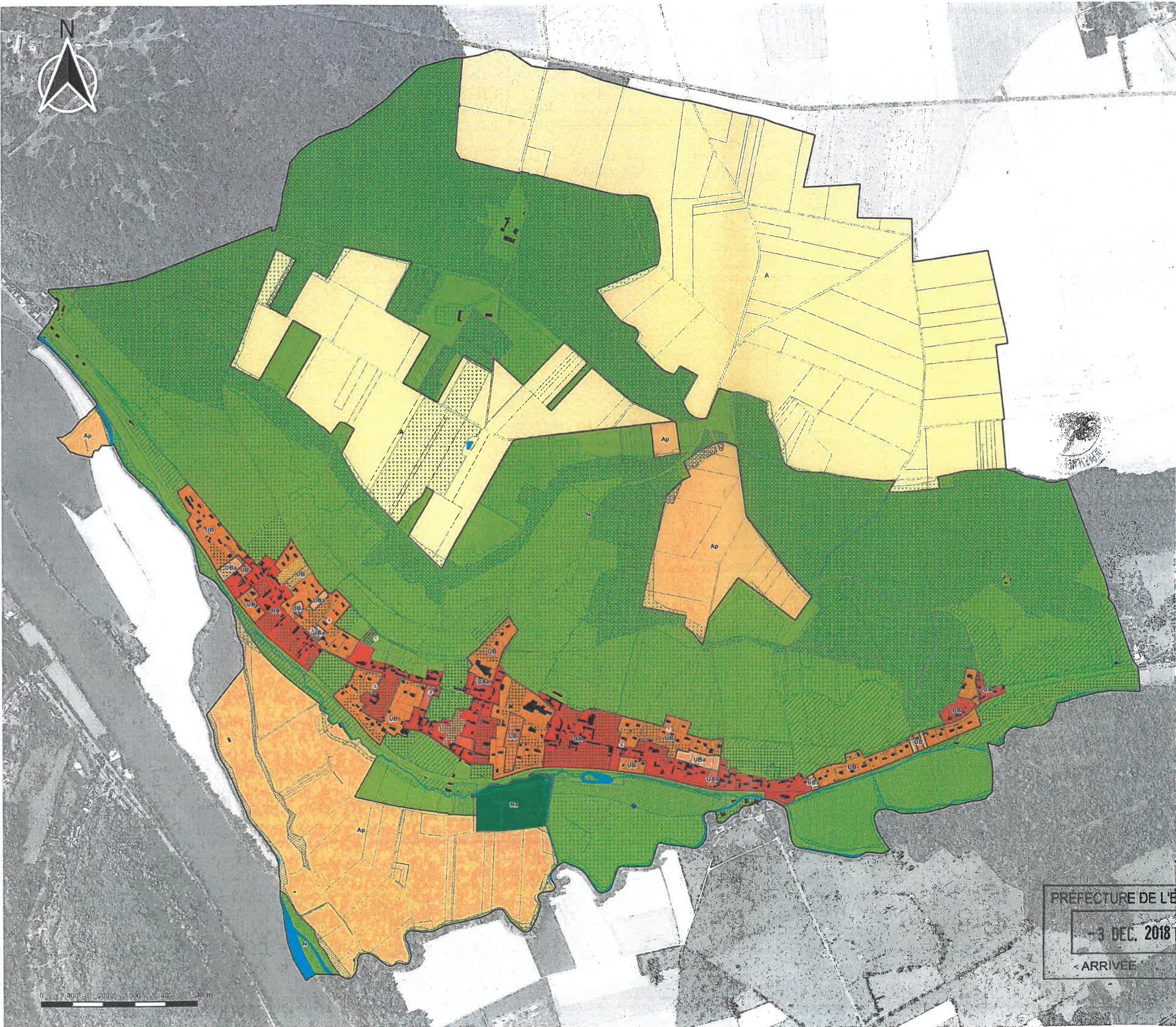




COMMUNE DE GIVERNY
Département de l'Eure

PLAN LOCAL D'URBANISME



Révision du POS valant élaboration de PLU

Prescrite le 21-06-2011
Arrêtée le 15-06-2017
Approuvée le

Plan n°1 : Plan général



Echelle :
1/4000°

1. ZONAGE

ZONES URBAINES

- UA : Secteurs anciens patrimoniaux
- UAa : Secteurs anciens patrimoniaux constructibles
- UB : Secteurs d'habitat récent et contemporain
- UBa : Secteurs d'habitat récent et contemporain constructibles

ZONES NATURELLES ET AGRICOLES

- N : Zones naturelles
- Na : Zone naturelle spécifique au parc de stationnement
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée pour la préservation des paysages et de l'environnement

2. EMPLACEMENTS RESERVES

Numero	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Extension du cimetière	Commune	~1760 m ²
2	Création d'un parc de stationnement	Commune	497 m ²
3	Aménagement des délaissés de voirie	Commune	285 m ²
4	Aménagement des délaissés de voirie	Commune	145 m ²
5	Aménagement des délaissés de voirie	Commune	258 m ²
6	Aménagement des délaissés de voirie	Commune	48 m ²
7	Aménagement des délaissés de voirie	Commune	146 m ²

3. PROTECTION DE FORMES URBAINES, DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET VEGETAL

- Espaces Boisés Classés au titre de l'article L.113-2 du code de l'urbanisme
- Patrimoine protégé au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Secteurs naturels en transition avec le site classé
- Espace libre ou jardin appartenant au patrimoine culturel
- Jardins, espaces verts ou plantés à préserver
- Milieux naturels remarquables
- Zones humides
- Hale
- Talus protégés
- Mare à préserver

4. INDICATIONS DIVERSES

- UC Noms de zone
- Périmètre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Réseau hydrographique

PREFECTURE DE L'EURE

3 DEC. 2018

ARRIVÉE

27 NOV 2018



Le Maire
Claude LANDAI